

MINISTRE DE LA JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL A LA
JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES AD-
MINISTRATIFS ET FINANCIERS

SERVICE DU PERSONNEL

NK.B. 1er/02/84.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

84/307 DU 29/03/84

/ / E C R E T N°

/MJ-SGJ-DSAF-SP 11

portant nomination et affectation de
Madame MILANDOU née KANZA Joselyne Marie
Berthe, Magistrat de 2^e grade, 2^e groupe
1^{er} échelon -

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

V I S A S :

D.G.B.

D.G.F.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 42/61 du 20 Juin 1961 portant statut de la magistra-
ture ; (/u la loi 53/83 du 21 Avril 1983 portant réorganisation de la
Justice en République Populaire du Congo ;
(/u le décret 183/64 du 3 Août 1961 portant application de la
loi 42/61 du 20 Juin 1961 susvisée ;
(/u le décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime de rému-
nérations des fonctionnaires ;
(/u le décret 75/390 du 26 Août 1975 abrogeant et remplaçant
les dispositions de l'article 21 du décret 183/61 du 3 Août 1961 portant
application de la loi 42/61 du 20 Juin 1961 relatif au statut de la magis-
trature ; (/u l'ordonnance 35/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice
du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
(/u le décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Pre-
mier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret 80/644 du
28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 82/247 du 19 Mars 1982 portant attributions et
réorganisation du Ministère de la Justice ;
(/u le décret 83/320 du 3 Mai 1983 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;
(/u la note de service n° 026 /MJ-SGJ-DSAF-SP. du 26/1/1984

/ / E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Madame MILANDOU née KANZA Jocelyne Marie-Berthe, Magistrat de 2^e grade, 2^e groupe, 1^{er} échelon est nommé Substitut du Procureur de la République près le Tribunal Populaire d'Arrondissement de MVOUMVOU (Pointe-Noire).

ARTICLE 2.- Des réquisitions de passage et de transport de bagages pour se rendre de Brazzaville à Pointe-Noire par voie ferrée lui seront établies au compte du Budget de l'Etat ainsi qu'à sa famille qui a droit à la gratuité de passage.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 29 MARS 1984

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice

Ministre
Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Capitaine Dieudonné KIMBEMBE.-

Le Ministre des Finances

[Signature]
ITIHI-OSSETOUMBA-LEKOUNDEOU.-

AMPLIATIONS :

NJ..... 1
SGJ-DSAF..... 3
DGB..... 2
DCF..... 1
COUR SUPREME..... 1
PARQUET GL TPCB..... 3
PARQUET GL TPRK..... 3
SGCM/RC..... 3
JORPC..... 1
DOSSIER..... 3
INTERESSE..... 1